



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

De nouveaux outils pour promouvoir le respect de la réglementation

Dolbeau-Mistassini, le 26 mars 2019 - Dans les prochaines semaines, les citoyens de Dolbeau-Mistassini pourront voir et entendre différentes publicités pour les encourager à consulter le Service d'urbanisme **avant d'entreprendre des travaux**. De plus, les inspecteurs en bâtiment seront davantage présents sur le terrain pour procéder à des inspections.

Le maire, Pascal Cloutier, explique : « *De concert avec la direction du service, nous avons instauré de nouvelles pratiques visant à sensibiliser la population à l'importance de consulter l'urbanisme avant d'entreprendre des travaux en plus de favoriser l'équité des citoyens en matière d'application de la réglementation* ».

Pascal Cloutier estime que plusieurs citoyens agissent sans mauvaise intention et qu'ils ignorent dans quel contexte il faut prendre un permis ou non. Pour répondre à cette préoccupation, la Ville a choisi d'aller de l'avant avec une campagne incitant les citoyens à consulter le Service d'urbanisme le plus tôt possible lorsqu'ils envisagent tous types des travaux. La campagne prévoit notamment une meilleure identification des inspecteurs, l'utilisation d'accroche-porte lors de leur passage sur les propriétés, la distribution de dépliants dans des secteurs ciblés, des publicités dans différents médias ainsi qu'une présence des employés du Service de l'urbanisme lors de l'Expo-habitat le 12,13 et 14 avril prochain.

Depuis quelques semaines, il est aussi possible pour certains types de permis d'effectuer une demande en ligne. Un nouveau service appelé à se développer qui facilitera les démarches des citoyens. Le permis en ligne est disponible par l'entremise du site Web de la Ville.

Par ailleurs, depuis l'année dernière, la présence des inspecteurs municipaux sur le terrain et les inspections systématiques de nos quartiers ont augmenté. « *De cette manière, on augmente l'équité entre les citoyens puisque les cas d'infractions sont démasqués et pénalisés* », déclare le maire.

À terme, la Ville de Dolbeau-Mistassini croit que ces efforts permettront de limiter le nombre d'infractions et de permettre aux citoyens de considérer le Service d'urbanisme comme de véritables partenaires dans la réalisation de leur projet de construction et de rénovation.

- 30 -

Source : Christine Sauvageau
Conseillère en communication et relation avec le milieu
Ville de Dolbeau-Mistassini
418-276-0160, poste 2071 ou 418 218-0522
communications@ville.dolbeau-mistassini.qc.ca